



La culture du lien associatif

La Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) est l'organisation faitière des associations de centres d'animation socioculturelle du canton de Genève. Fondée en 1971 à l'initiative de 14 d'entre elles, elle en rassemble aujourd'hui 45, toutes adhérentes de la charte cantonale.

Valoriser la participation citoyenne

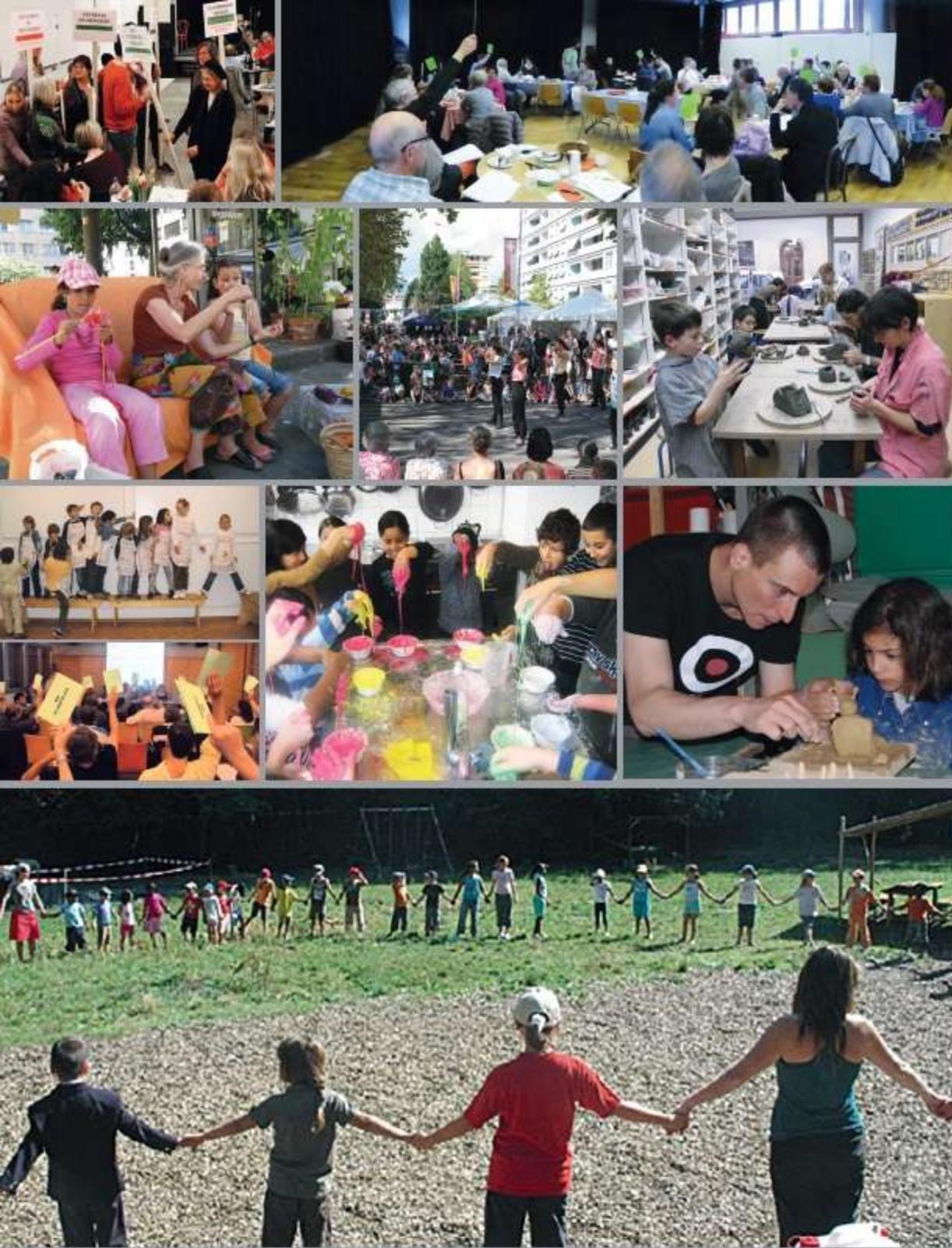
Dans le respect de la loi cantonale J 6 11, la FCLR s'emploie à promouvoir la vie associative dans les centres, et à défendre les valeurs fondamentales de démocratie, responsabilité, respect, solidarité, créativité et convivialité qui s'y rattachent.

Valoriser la participation citoyenne dans la gestion des centres, c'est en effet permettre à toute personne de jouer un rôle actif dans les actions d'animation socioculturelle de son quartier, et lui donner les moyens d'agir sur son environnement proche et sa qualité de vie. Grâce à ce modèle associatif, les centres sont à la fois une émanation et un révélateur de l'écosystème des territoires dans lesquels ils s'inscrivent.

Cet ADN ancre leurs activités au plus près des attentes de la population et donne du sens à leurs projets. Il favorise ainsi l'émergence d'espaces d'expression et d'innovation sociale.

Un référentiel de valeurs

La Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventure réunit l'ensemble des acteurs de l'animation socioculturelle du canton de Genève autour d'un socle commun de valeurs. Considéré comme avant-gardiste lors de son adoption en 1993, ce texte affirme entre autre la nécessité des processus participatifs sur laquelle la FCLR et ses membres fondent leur action.

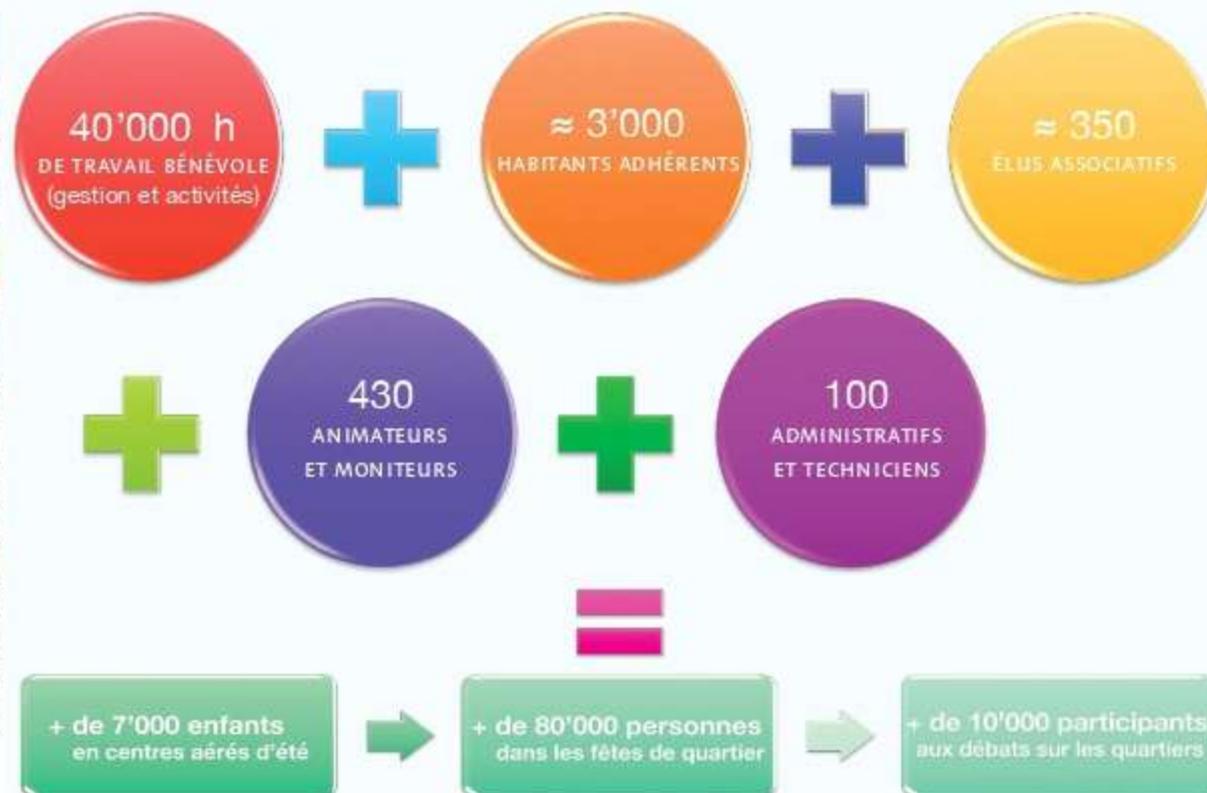


La FCLR en bref

La structure



L'impact du réseau citoyen



Pour un développement harmonieux des quartiers

La FCLR en action



La FCLR dans le réseau

Relayer les réalités du terrain

Trait d'union entre les centres de loisirs et les pouvoirs publics, la FCLR est un partenaire clé de l'animation socioculturelle genevoise. Au Conseil de la FASE où elle siège aux côtés de l'État, des communes et des professionnels de l'animation, sa vocation est de représenter ses membres et défendre l'engagement citoyen dans le dispositif de l'animation socioculturelle du canton. Apurès de ses membres, elle relaie les éléments du débat politique. Les échanges réguliers entre FCLR et FASE permettent de rendre compte des réalités du terrain, mais aussi de la complémentarité entre élus associatifs, bénévoles, professionnels et publics des centres, seule garante de créativité, de diversité et d'innovation sociale dans les quartiers.

Préserver les spécificités locales

Dans le cadre des accords qui lient les centres à leur commune et à la FASE, la FCLR défend l'autonomie dont ils ont besoin, ainsi que l'identité et les spécificités de leur projet institutionnel, en lien avec le territoire dont ils sont l'émanation.



Tous acteurs de changement social

À l'école du vivre ensemble

Arts, sports, cultures... Face à la logique gestionnaire qui investit peu à peu tous les secteurs de l'activité humaine, les associations membres de la FCLR proposent un autre modèle.

Des lieux créateurs de liens

De l'accueil libre à l'offre de cours ou de sorties, les centres d'animation socioculturelle sont avant tout des lieux de rencontre et de convivialité gérés **par et avec les habitants**.

Expérimenter l'action collective

L'action collective est une opportunité d'apprendre à se connaître, à interagir avec les différences, et à développer le vivre ensemble. À mesure que les liens se tissent, la solidarité et l'engagement pour le bien commun se renforcent dans les quartiers, contribuant au bien-être de tous.

Les trois vidéos « De fil en aiguille » réalisées en 2014 par des maisons de quartier en offrent une belle illustration (à découvrir sur www.fclr.ch).

Ensemble créer, réfléchir, découvrir

Escalade(s), bonhommes hiver, vide-grenier... Les fêtes de quartier sont des initiatives citoyennes organisées avec les centres de loisirs et de rencontres.

Ouverts aux publics de tous âges et tous horizons, les centres sont les points de ralliement de nombreuses activités dans les quartiers : centres aérés, festivals, scènes tremplins, visites de musées, pratiques physiques ou artistiques, etc. Leurs salles s'ouvrent également aux repas intergénérationnels, fêtes de famille, débats... et à toute autre activité ponctuelle impulsée par les habitants.

La Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) est l'un des quatre partenaires de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Les représentants de la FCLR au sein de la FASe sont élus par les associations membres. Puis, ils sont nommés par le Conseil d'État.



Rue du Village 28 | 1214 Vernier (1^{er} étage)
Tél. 022 344 89 90 | Fax. 022 344 89 31
secretariat@fclr.ch | www.fclr.ch

Retrouvez les coordonnées de tous les centres de loisirs et de rencontres du canton et + d'infos sur www.fclr.ch

Le centre près de chez moi